

PRÉPARATION AUX HABILITATIONS ÉLECTRIQUES B0/H0/H0V

2 heures 30

Public concerné

Ce module e-learning s'adresse au personnel effectuant des travaux d'ordre non électrique dans le voisinage de pièces nues sous tension ou à proximité d'ouvrage électrique

Modalité

Formation E-Learning Théorique : initiale et recyclage

Validation

Evaluation

Objectifs de la formation

- Préparer aux habilitations B0/H0/H0V conformément à la norme NF C 18-510, homologuée le 21 décembre 2011.
- Exécuter en sécurité des travaux d'ordre non électrique.

Programme

En mode «formation initiale» : le stagiaire suit l'ensemble des chapitres et est évalué en fin de parcours.
En mode «recyclage» : des tests de positionnement permettent de fournir automatiquement le parcours adapté aux connaissances du ou des stagiaires. La durée du recyclage varie selon le profil des apprenants.

- Chapitre 1 - Contexte réglementaire et normatif
- Chapitre 2 - Notions d'électricité
- Chapitre 3 - Analyse des risques liés à l'électricité
- Chapitre 4 - Opérations et niveaux d'habilitations
- Chapitre 5 - Prévention des risques liés à l'électricité
- Chapitre 6 - Incendie et accidents d'origine électrique

Le + camas

- + Méthode pédagogique active et innovante permettant aux apprenants d'être acteurs de la formation
- + Formateurs professionnels du métier pour vous apporter une réelle expertise
- + Des formations complètes sur les plans théorique et pratique.

Numéro d'autorisation

N° d'autorisation d'exercice CNAPS : Remire-Montjoly FOR-973-2023-06-14-20180585849; Le Lamentin FOR-972-2026-11-19-20210586599; Wasquehal FOR-059-2026-11-08-20210585036; Pusignan FOR-069-2027-01-19-20210590823; Marignane FOR-013-2026-10-14-20210582258; Nice FOR-006-2026-10-14-20210582285; Pointe-à-Pitre FOR-971-2026-11-19-20210586598; Blagnac POR-031-2026-12-03-20210587238; Rungis FOR-094-2023-04-12-20180587609; Sainte-Marie FOR-974-2023-07-30-20180663194; Mamoudzou FOR-973-2023-07-30-20180663202; Tremblay-en-France FOR-093-2027-04-27-20220611151; Saint Herblain FOR-044-2023-07-04-20180636006